

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 6 juillet 2020

OBJET :

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n°9

EXPOSE DES MOTIFS

La loi n°84-53 du 26 janvier 1984, notamment en son article 34, dispose que les emplois de chaque collectivité sont créés par son assemblée délibérante.

Il appartient donc au Conseil Municipal de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus.

Considérant l'arrivée à échéance d'un contrat aidé, d'un contrat d'apprentissage et de contrats conclus pour accroissement d'activités et la nécessité de pérenniser les postes ainsi occupés pour assister les enseignants dans l'accueil et l'hygiène des enfants et la propreté des locaux et du matériel de classe dans les écoles maternelles de la ville, il est proposé de procéder à la création :

- d'un poste permanent à temps complet d'ATSEM principal de 1^{ère} classe ;
- de deux postes permanents à temps complet d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.

Considérant, par ailleurs, l'avis favorable émis par la Commission Administrative Paritaire à l'avancement d'un agent au grade d'attaché principal et la nécessité de disposer d'un agent en capacité d'assurer la direction générale des services de la collectivité, il est proposé de procéder à la création d'un poste permanent d'attaché principal à temps complet.

Considérant, également, la vacance au tableau des effectifs de nombreux postes, suite aux avancements prononcés ces dernières années et au départ des effectifs de plusieurs agents, et la suppression des dispositifs des contrats aidés (contrat d'accompagnement vers l'emploi et emplois d'avenir), il est proposé de procéder à la suppression :

- d'un poste d'attaché territorial à temps complet ;
- d'un poste de rédacteur territorial à temps complet ;
- de deux postes de techniciens territoriaux à temps complet ;
- d'un poste d'animateur territorial à temps complet ;
- d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe ;
- de trois postes d'adjoints administratifs ;
- d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe ;
- de trois postes d'adjoints d'animation ;
- d'un contrat aidé d'emploi d'avenir.

Considérant enfin :

- les avancements de grade et promotions internes prononcés en début d'année 2020 ;
- le départ en retraite d'un adjoint administratif en charge de fonctions d'accueil ;

il est proposé de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

PROPOSITIONS

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de procéder :

- à la création :
 - d'un poste à temps complet d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe ;
 - de deux postes à temps complet d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe ;
 - d'un poste à temps complet d'attaché principal ;
- à la suppression, sur avis du comité technique paritaire :
 - d'un poste d'attaché territorial à temps complet ;
 - d'un poste de rédacteur territorial à temps complet ;
 - de deux postes de techniciens territoriaux à temps complet ;
 - d'un poste d'animateur territorial à temps complet ;
 - d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe ;
 - de trois postes d'adjoints administratifs ;
 - d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe ;
 - de trois postes d'adjoints d'animation ;
 - d'un contrat aidé d'emploi d'avenir.

Il est précisé que les crédits nécessaires à la modification du tableau des effectifs sont disponibles au chapitre 012 « Charges de personnel » du budget primitif 2020.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 9 juillet 2020.

Extrait conforme

 **Le Maire,**

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2020

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	26
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	29 juin 2020
- Convocation distribuée le :	29 juin 2020
- Affichage du compte-rendu le :	10 juillet 2020
- Affichage du procès-verbal le :	2 octobre 2020

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoint.
- M. BRUNE, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, M. EL JAOUHARI, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Jacques THOUVENIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- Mme Caroline CREUSOT à Mme Aïcha MENZRI

EXCUSE

- M. Gilles SAPIRSTEIN

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME Catherine CHOPIN-RENAULD

Pour extrait

**Michel BREUILLE,**
Michel Breuille
Maire